



Formulaire de sponsoring

EXPO Bulle – 28 et 29 mars 2025 – Espace Gruyère, Bulle

	#	Total
PRIX D'HONNEUR		
Sponsoring de catégorie <input type="checkbox"/> sans choix <input type="checkbox"/> Holstein <input type="checkbox"/> Red Holstein <input type="checkbox"/> Swiss Fleckvieh <i>Cloche 1^{er} rang, pub sur écran géant (15 sec.), logo sur écran géant, logo sur livestream</i>	CHF 900.-	
Cloche (1 ^{er} rang) <input type="checkbox"/> sans choix <input type="checkbox"/> Holstein <input type="checkbox"/> Red Holstein <input type="checkbox"/> Swiss Fleckvieh	CHF 600.-	
Dons en espèces pour les éleveurs (<i>montant à choix</i>)		
PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE		
1 page A4, quadrichromie, format portrait	CHF 800.-	
½ page A4, quadrichromie, format paysage	CHF 475.-	
LOCATION DE STAND (<i>vendredi et samedi – informations et conditions générales au verso</i>)		
9m ² – 3m x 3m, non aménagé (CHF 120.-/m ² + CHF 280.- pour frais d'exploitation)	CHF 1'360.-	
12m ² – 4m x 3m, non aménagé (CHF 120.-/m ² + CHF 280.- pour frais d'exploitation)	CHF 1'720.-	
15m ² – 5m x 3m, non aménagé (CHF 120.-/m ² + CHF 280.- pour frais d'exploitation)	CHF 2'080.-	
18m ² – 6m x 3m, non aménagé (CHF 120.-/m ² + CHF 280.- pour frais d'exploitation)	CHF 2'440.-	
BANDEROLES PUBLICITAIRES		
Banderole au ring	CHF 800.-	
Banderole dans les écuries	CHF 400.-	
LIVESTREAM		
Vidéo (3 passages de 15 sec. – 1x vendredi, 1x samedi matin, 1x samedi après-midi)	CHF 500.-	
ÉCRAN GÉANT (15 secondes par passage, écran 5 x 3m, résolution minimale 1920 x 1080 px)		
Une catégorie sur deux, Swiss Fleckvieh (<i>minimum 4x</i>)	CHF 750.-	
Une catégorie sur deux, Holstein + Red Holstein (<i>minimum 10x</i>)	CHF 1'500.-	
Passage avant les 2 championnats Swiss Fleckvieh (<i>Pis + Grande Championne</i>)	CHF 200.-	
Passage avant les 4 championnats Holstein et Red Holstein (<i>Pis + Championnat National</i>)	CHF 500.-	
SITE INTERNET (<i>de janvier à septembre</i>)		
Logo dans la section des sponsors (<i>sur la page des sponsors</i>)	CHF 500.-	
Bannière 1200 x 200 px (<i>en entête de site, affichage aléatoire parmi max. 5 annonceurs et défilement</i>)	CHF 1'200.-	
SPÉCIAL SOIRÉE DU 50^e		
GOURMET – Don en nature ou espèces pour le souper ou l'apéro	Valeur de CHF.....-	
STANDARD – Ecran géant (8 passages de 15 secondes, écran 5 x 3m, résolution minimale 1920 x 1080 px)	CHF 500.-	
DELUXE – Ecran géant (10 passages de 30 secondes, écran 5 x 3m, résolution minimale 1920 x 1080 px)	CHF 900.-	
PACKAGES		
BULLE CHF 1'350.- CHF 1'000.- Sponsoring de catégorie <input type="checkbox"/> sans choix <input type="checkbox"/> Holstein <input type="checkbox"/> Red Holstein <input type="checkbox"/> Swiss Fleckvieh + ½ page A4, quadrichromie dans le catalogue		
GRUYÈRE CHF 1'650.- CHF 1'300.- Sponsoring de catégorie <input type="checkbox"/> sans choix <input type="checkbox"/> Holstein <input type="checkbox"/> Red Holstein <input type="checkbox"/> Swiss Fleckvieh + 1 page A4, quadrichromie dans le catalogue		
NATIONAL 1 page A4, quadrichromie + écran géant 1 cat. sur 2 <input type="checkbox"/> journée HO/RH CHF 2'250.- CHF 1'750.- 1 page A4, quadrichromie + écran géant 1 cat. sur 2 <input type="checkbox"/> journée SF CHF 1'500.- CHF 1'150.-		
INTERNATIONAL 1 page A4, quadrichromie + écran toutes les cat. <input type="checkbox"/> journée HO/RH CHF 3'450.- CHF 2'800.- 1 page A4, quadrichromie + écran toutes les cat. <input type="checkbox"/> journée SF CHF 2'100.- CHF 1'650.-		

Montant total hors TVA (une facture sera envoyée) _____

Lieu _____ Date _____ Signature _____



Location de stand – Conditions générales

1. *Horaire de montage: **uniquement selon l'horaire communiqué aux exposants avant la manifestation.***
2. *Démontage: dimanche 30 mars 2025, dès 08.00 heures ou lundi 31 mars 2025, de 07.00 à 12.00 heures.*
3. *Ouverture au public: pendant la durée des concours, selon le programme annexé.*
4. *Les prix de location ne comprennent que l'emplacement, **sans aucun matériel.** Au besoin, l'exposant peut en louer auprès d'Espace Gruyère. Pour toute information, l'exposant peut contacter info@expobulle.ch. Cependant, EXPO Bulle n'assume aucune responsabilité concernant le matériel.*
5. *L'exposant est responsable*
 - de l'évacuation des déchets de son stand
 - de rendre l'emplacement et le matériel/l'équipement dans l'état où il les a trouvés.
6. *Il est strictement interdit*
 - de vendre des boissons et de la nourriture
 - d'exposer des animaux.
7. *Les banderoles publicitaires intégrées aux stands ne peuvent pas être fixées à une hauteur de plus de 4m.*
8. *Sécurité: une ronde de surveillance est organisée durant la nuit; toutefois, vu que le bâtiment reste ouvert et que les stands sont accessibles 24h sur 24, l'exposant doit mettre en sécurité tout matériel ou marchandise susceptible de vols ou de déprédations. EXPO Bulle n'assume aucun risque.*
9. *L'exposant doit être en possession d'une assurance RC le couvrant pour la manifestation.*
10. *EXPO Bulle procède à la facturation. L'exposant s'engage à payer son dû selon facture dans un délai de 30 jours.*

Vos coordonnées

Raison sociale _____

Adresse _____

NPA + Localité _____ Téléphone _____

Nom et prénom _____ E-mail _____

Lieu _____ Date _____ Signature _____

A retourner jusqu'au 9 décembre 2024 à : EXPO Bulle, Rte de Grangeneuve 31, CH-1725 Posieux, info@expobulle.ch